

Actualité

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch**

Band (Jahr): **113 (2015)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Questions d'alimentation



En adoptant une alimentation équilibrée avant et pendant la grossesse ainsi que durant la période d'allaitement, les parents permettent à leur enfant de commencer la vie dans les meilleures conditions.

En collaboration avec différentes organisations spécialisées, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a mis à jour les recommandations officielles suisses concernant l'alimentation durant la grossesse et la période d'allaitement et les a consignées dans la nouvelle version de la brochure «Alimentation pendant la grossesse et la période d'allaitement».

La brochure explique comment appliquer les recommandations relatives à une alimentation saine et équilibrée au quotidien et dans quelle mesure le partenaire peut apporter son soutien. Le lecteur y apprend quels sont les nutriments particulièrement importants durant la grossesse et la période d'allaitement et quand les suppléments alimentaires se révèlent utiles ou nécessaires. Outre les chapitres dédiés aux allergies et aux intolérances alimentaires ainsi qu'au végétarisme, le document donne des conseils concernant la pratique d'une activité physique adaptée.

Cette documentation s'adresse aux couples désireux d'avoir un enfant, aux futurs parents, ainsi qu'aux femmes allaitantes, à leur partenaire et à leur famille. Elle est disponible en français (36 pages), en allemand et en italien.

A télécharger sur: www.stillfoerderung.ch

Matériel d'information

Arrêter de fumer à deux, c'est mieux

Diverses études ont montré que le soutien d'une personne proche augmente les chances de succès d'une personne qui veut cesser de fumer et que l'accompagnement d'une amie ou d'un ami est particulièrement utile dans les premières semaines de désaccoutumance. Dans le cadre de la campagne de prévention du tabagisme *SmokeFree*, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et ses partenaires lancent une nouvelle application pour téléphones mobiles qui offre une aide interactive.

L'application *SmokeFree Buddy* met en lien une personne qui veut arrêter de fumer avec une autre qui la soutient dans sa démarche. Grâce à cette application, un proche peut intervenir en temps réel pour soutenir la personne désireuse d'arrêter. Celle-ci peut à son tour exprimer n'importe quand ce qu'elle ressent et solliciter de l'aide. La personne de soutien (le «Buddy» ou pote) dispose alors d'éléments de réponses élaborés par des professionnels et adaptés à diverses situations, de manière à pouvoir garantir un soutien optimal. Les textes peuvent être complétés et modifiés par des commentaires personnels. L'application peut aussi être utilisée par deux fumeurs qui souhaitent arrêter ensemble.

Source: Communiqué de presse OFSP du 21 septembre 2015

«Avez-vous du mal à payer vos factures du ménage?»

En juin 2015, le prix de la recherche en médecine de premier recours du Collège de médecine de premier recours (CMPR) a été attribué à un groupe de recherche autour de D^r Patrick Bodenmann de la Policlinique médicale universitaire (PMU) et du P^r Thomas Bischoff ainsi que de la D^{re} Lilli Herzig de l'Institut universitaire de médecine de famille (IUMF) de l'université de Lausanne.

Les médecins ont étudié combien de patients renoncent aux soins médicaux pour des raisons économiques. Pour cela, ils ont recruté 47 cabinets de médecins de famille sur l'ensemble de la Suisse romande et interviewé plus de 2000 patients. Il en résulte que 10,7% des patients participant à l'étude ont indiqué avoir renoncé à des soins médicaux au cours des 12 derniers mois.

Les chercheurs se sont également intéressés à savoir dans quelle mesure les médecins de famille étaient capable d'évaluer la réalité socio-économique de leurs patients. Une question s'est avérée particulièrement efficace pour identifier les patients qui étaient à risque de renoncer à des soins pour des raisons économiques: «Durant les douze derniers mois, avez-vous eu de la peine à payer les factures de votre ménage?».

Comment améliorer les compétences en Suisse

Les «compétences en matière de santé» désignent les capacités des individus à s'orienter dans le système de santé, à comprendre les informations des médecins ou à identifier les symptômes de maladies. Les Académies suisses des sciences ont élaboré un rapport qui récapitule la situation et les perspectives des compétences en matière de santé en Suisse. Intitulé «Compétences en matière de santé en Suisse – situation et perspectives», ce rapport de 98 pages est rédigé en partie en allemand, en partie en français (sans traduction).

Téléchargeable sur le site www.samw.ch
Actualités > 1^{er} octobre 2015



«Cette question permet de très bien évaluer et déterminer quels seront les patients à risque de par leurs problèmes financiers de renoncer à des soins pour des raisons économiques mais surtout de les différencier de ceux qui a priori n'auront pas ce type de problématique (valeur prédictive négative de cette question de 97%)», précise Patrick Bodenmann. Il ne s'agit pourtant pas de poser cette question de manière systématique à chaque patient, mais plutôt de la clarifier de manière ciblée chez les personnes pour lesquelles il y a un soupçon concret par rapport à cette réalité.

Source: Communiqué de presse CMPR du 24 juin 2015

«Swiss Quality Award 2016»

Ce concours récompense chaque année des innovations hors pair visant à améliorer la gestion de la qualité dans le domaine de la santé. Avec ses trois catégories de prix, le *Swiss Quality Award* met en évidence la grande diversité des démarches pour la qualité. Il laisse une grande liberté quant au contenu des projets et à la méthode utilisée, mais le lien avec le domaine de la santé reste primordial. Il offre aux nombreux pionniers l'opportunité de faire connaître leurs innovations au grand public et de gagner l'un des trois prix de CHF 10 000.– chacun, ou encore de remporter le prix du meilleur poster doté de CHF 2000.–. Ces prix sont remis chaque année lors du Symposium national pour la gestion de la qualité dans le secteur de la santé: le prochain aura lieu le 1^{er} juin 2016 à Soleure.

Inscription jusqu'au 8 janvier 2016 sur:
www.swissqualityaward.ch

En France, moins d'hommes dans la profession

C'est en 1982 que les écoles françaises de sages-femmes ont commencé à accepter les hommes. Bien que les candidates aient été toujours largement majoritaires, le nombre de candidats a été multiplié par plus de 5 entre 2005 et 2010. Il atteint même plus de 10% des effectifs en 2010.

A la rentrée 2010, une «première année commune aux études de santé» (PACES) a été introduite et le nombre d'hommes inscrits dans cette filière a subitement chuté. «Il est possible que, pour les hommes, le choix de la filière sages-femmes était plus courant a posteriori qu'a priori», suggère les auteurs de l'analyse. «Le choix de la filière s'effectuait après l'obtention des résultats, alors qu'aujourd'hui il faut présélectionner la filière pour réussir à l'intégrer après le concours. Ainsi, parmi les 174 nouveaux inscrits en PACES en 2010 parvenant à intégrer une école de sages-femmes dès la première année, on ne compte que deux hommes.»

Source: Profil et parcours des étudiants en première année commune aux études de santé. «Etudes & Résultats», Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), juillet 2015, 1-6.

Le nouveau portail www.sex-i.ch

A l'occasion de la Journée mondiale de la contraception du 26 septembre 2015 (World Contraception Day), Santé Sexuelle Suisse a lancé le nouveau site d'information «sex-i.ch» (en plus de dix langues) pour que chacun-e puisse choisir une contraception de manière informée et vivre pleinement de sa sexualité. www.sex-i.ch contient des informations actuelles et médicalement vérifiées dans plusieurs langues sur des thèmes relatifs à la santé sexuelle: organes génitaux, contraception, grossesse et interruption de grossesse ou infections sexuellement transmissibles. C'est un véritable outil en ligne: les fiches pratiques sur chacun des thèmes peuvent être imprimées en un seul clic. En outre, le site est compatible avec smartphones et tablettes.

Toutes ces informations sont aussi accessibles très facilement auprès des centres de santé sexuelle et planning familial, dont Santé Sexuelle Suisse est la faitière et qui offrent dans toute la Suisse des consultations professionnelles, personnalisées et confidentielles sur les thèmes de la santé sexuelle et de la contraception.

Voir: www.sex-i.ch

Prédire à 88% le succès d'une FIV

Un biomarqueur présent dans le sang et le liquide folliculaire permet de prédire les chances de succès d'une procréation médicalement assistée avec une fiabilité de 88%. C'est ce qu'a mis en évidence une équipe de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) au Centre hospitalier universitaire de Montpellier. Les chercheurs ont en effet découvert un marqueur biologique identifiable de manière très peu invasive, permettant de savoir si une FIV a de bonnes chances d'aboutir ou non. Le résultat de ce test semble fiable à 88%. Le Prof. Samir Hamamah, responsable de ces travaux, l'utilise depuis 2011: il a ainsi doublé les taux de naissances issus de procréation médicalement assistée dans son service. A la recherche d'un marqueur biologique Les chercheurs se concentrent sur les taux d'ADN libre, plus exactement sur l'ADN issu de cellules dégradées qui se retrouve dans le sang et les liquides biologiques. Plus sa concentration est élevée, plus les cellules de l'organisme ont été stressées et détruites pour différentes raisons. Ainsi, les femmes qui ont un taux élevé d'ADN libre dans leur liquide folliculaire ont une réserve ovarienne pauvre et des syndromes polykystiques. Elles ont moins de chances de tomber enceinte. En outre, chez une même femme, tous les follicules ne sont pas soumis à la même «dose» de stress au cours de leur maturation qui conduira à la libération d'un ovocyte. Ainsi, en analysant la concentration d'ADN libre dans le liquide folliculaire associé à chaque ovocyte prélevé avant une fécondation *in vitro*, les chercheurs sont en mesure de sélectionner les ovocytes les plus favorables, et de pronostiquer les chances de succès de la FIV.

Les chercheurs ont également travaillé à partir de l'ADN libre circulant dans le sang et sont arrivés aux mêmes conclusions. Plus le taux est élevé, plus les chances de grossesse sont faibles. «Cela ne doit pas décourager les femmes. Ce marqueur varie au cours des cycles et indique qu'il faut décaler la tentative de deux ou trois mois pour tenter d'obtenir des ovocytes de meilleure qualité», indique le Pr Samir Hamamah.

Source: Communiqué de presse Inserm du 14 septembre 2015